

# St-André



**Collège  
Lycée**

***Spécial  
Rentrée***

**2004**

***La Vie à St-André***

Bulletin de liaison du Collège Saint-André  
Trimestriel n° 69  
Supplément à "Marianistes"



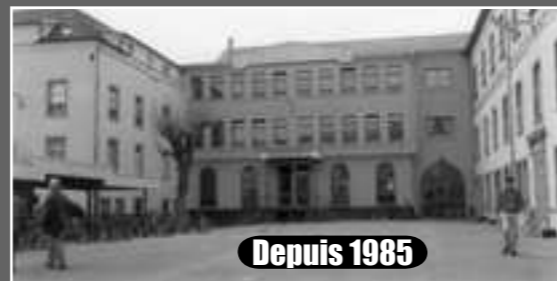
1857

Le Collège Saint-André continue l'œuvre du collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Aujourd'hui, Saint-André est constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1400 élèves.



Après 1936



Depuis 1985



2004



## LE MOT DU DIRECTEUR

A l'instant où j'écris ces quelques lignes, l'année scolaire est déjà bien engagée.

J'ai envie de dire que la rentrée s'est très bien passée : pour nos plus jeunes élèves entrés en Sixième, l'anxiété des premiers jours s'est rapidement dissipée ; les sourires qu'ils affichent en arrivant le matin encouragent équipes pédagogiques et éducatives à les initier au plaisir d'apprendre.

A tous, collégiens et lycéens, nous formulons pour cette année tous nos vœux de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.

Cette année scolaire sera également marquée par la seconde phase des Assises de l'Enseignement catholique.

Monsieur Paul MALARTRE, Secrétaire Général de l'Enseignement catholique, nous invite à nous interroger sur la place de la personne, jeune ou adulte, dans l'établissement, et sur la qualité des relations entre tous ceux qui fréquentent l'école, qu'on y étudie, qu'on y enseigne, ou quelle que soit la mission qu'on y exerce.

Dès à présent, je vous invite, élèves, parents, enseignants et éducateurs, à participer à cette réflexion et à la journée banalisée du 3 décembre 2004. A Saint André, nous avons apporté notre contribution au grand débat national sur l'avenir de l'Ecole en dégagant notamment les priorités suivantes :

- Mettre en œuvre une orientation valorisante et positive en renforçant l'information sur l'orientation auprès des parents, pour rendre le système plus lisible, plus compréhensible, et pour associer et impliquer davantage les familles, tout en valorisant auprès d'elles le rôle et la mission des enseignants.
- Humaniser davantage l'école en développant les structures d'écoute et de dialogue.

Poursuivons cette démarche dans le cadre des Assises. Le pari est osé et ambitieux, mais il mérite d'être relevé pour mener à bien, tous ensemble, notre mission au service des jeunes, au service de la personne, au service de chaque personne.

**Jean-Marc KUSNIR**  
Directeur

### Inscriptions

► Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à Saint André et qui souhaiteraient inscrire un nouvel élève à la rentrée 2005-2006 sont priés de prendre contact avec le secrétariat (Tél. 03 89 21-75 21) avant le 31 janvier 2005. Après cette date, les places ne pourront plus être garanties. Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 11 octobre 2004.

## PREMIER CYCLE : Collège

- Classes de 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>
- Préparation au Brevet (fin 3<sup>ème</sup>)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :  
Soutien, aide individualisée, système de tutorat, aide aux devoirs, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> à effectifs allégés
- Langues : Allemand et Anglais  
À partir de la 5<sup>ème</sup> : Latin,  
À partir de la 4<sup>ème</sup> : Espagnol, Sections Européennes (Anglais et Allemand)  
À partir de la 3<sup>ème</sup> : Grec
- Sections Trilingues
- Études surveillées (toutes classes)
- Études dirigées (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>)



# Les cycles de formation

## SECOND CYCLE : Lycée

- Classes de 2<sup>nde</sup> à Terminale
- Externat et Demi-Pension

### Lycée d'Enseignement Général

- Baccalauréats L, ES, S (SVT, SI)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Européennes (Anglais et Allemand).

#### Options :

- Langues anciennes : Latin, Grec
- SES, Arts Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales, Option Sport, Mesures Physiques et Informatique, Initiation aux Sciences de l'Ingénieur.

### Lycée d'Enseignement Technologique

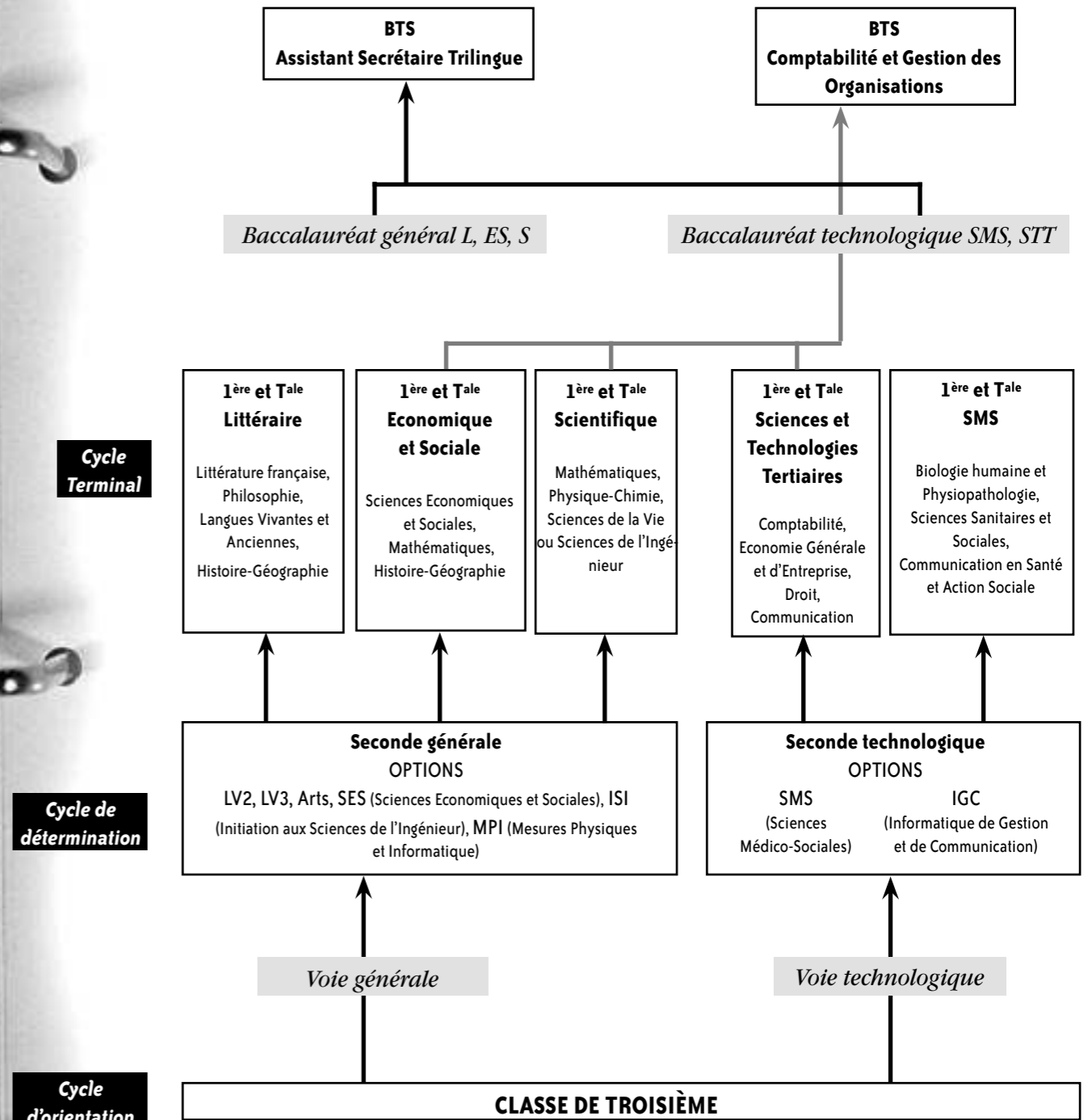
- Baccalauréat SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Baccalauréat STT (Comptabilité-Gestion)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol.

### Formation Post Bac

- B.T.S. Comptabilité et Gestion des Organisations
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue.



# LES FILIÈRES PROPOSÉES AU LYCÉE SAINT-ANDRÉ



SUPÉRIEUR

LYCÉE

COLLÈGE

# ADMINISTRATION



## Renseignements pratiques

### Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.  
Les services sont fermés le samedi après-midi.

### Direction

- Le Directeur et les Sous-Directeurs reçoivent sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat.
  - Secrétariat et Économat de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
  - Les professeurs prennent rendez-vous par le biais du carnet de correspondance.
  - Les Conseillers d'Éducation reçoivent de préférence sur rendez-vous.
  - B.D.I.: Ouvert les lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h, mardi de 13 h à 16 h, jeudi de 13 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, samedi de 9 h à 11 h.
- Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'Accueil.

### Inscription et Réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'Octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué.

L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section. Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

### Conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin Septembre. Après avoir pris connaissance des tarifs, les parents versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que: cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat.

### Contribution des familles

**Quatre options existent pour les frais de scolarité.**

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.



M. KUSNIR  
Chef d'Établissement

SECRÉTARIAT - ACCUEIL	COLLEGE	LYCEE		ÉCONOMAT / COMPTABILITÉ
Responsable Administratif <b>Mme JAEGY</b>	Sous-Directrice <b>Mlle BELMAIN</b>	Sous-Directeur <b>M. NISSE</b>		Économe <b>M. BILGER</b>
<b>Mlle BILGER, Secrétaire</b> <b>Mlle RENTZ, Secrétaire</b> <b>Mme WURCKER, Secrétaire</b>	<b>VIE SCOLAIRE</b>			Comptable <b>Mlle JACQUAT</b>
<b>Mme JEHL, Accueil</b> <b>Mme ORY, Accueil</b>	<b>Mme HANS</b> Responsable des classes de 6 <sup>ème</sup>	<b>Mme CARRET</b> Conseillère d'Éducation Chargée des 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	<b>M. PFERTZEL</b> Conseiller d'Éducation Responsable des 3 <sup>ème</sup> et des 2 <sup>ndes</sup>	<b>M. FORLEMEYER</b> Conseiller d'Éducation Responsable des 1 <sup>ères</sup> , Tale et des BTS
<b>PSYCHOLOGUE SCOLAIRE</b>  <b>Mme ERMEL</b>	<b>C.D.I.</b> Responsable CDI: <b>Mme WISNIEWSKI, Professeur Documentaliste</b> <b>Mme SATTLER, Documentaliste Adjointe</b> <b>M. MULLER, Encadrement</b>			<b>INFORMATIQUE</b>  <b>M. GONDOUIN</b>
<b>RESPONSABLE INFIRMIERIE</b>  <b>Mlle SCHALLER</b>	<b>ORIENTATION</b> Responsable BDI: <b>Mme HEINRICH</b>			<b>ENTRETIEN</b>  <b>M. HAETTICH Roger</b> <b>M. HAETTICH Alexandre</b>
	<b>AUMÔNERIE</b> Responsable Aumônerie - Animatrice en Pastorale Scolaire: <b>Mme IMHOFF ZIMMERMANN</b> Présidente du Comité d'Animation Pastorale: <b>Mme REBERT</b>			
	<b>CONSEIL PÉDAGOGIQUE</b> <b>M. DURR</b>			

## DECOUPAGE DE L'ANNE SCOLAIRE 2004/2005

Jusqu'à présent, le découpage de l'année en trimestres répondait essentiellement à une logique calendaire où les repères étaient des périodes de congés: Noël et Pâques. Il en résultait un déséquilibre entre les périodes, avec un premier trimestre très long et un troisième trimestre souvent fort étroit. Par ailleurs les rencontres individuelles avec les enseignants vous étaient proposées après

les évaluations du premier trimestre, c'est-à-dire en Janvier et en Février. Si tout le monde s'accorde à dire que ces rencontres ont un effet positif sur la scolarité de votre enfant, grâce aux échanges constructifs entre les familles et les équipes enseignantes, il n'en est pas moins vrai que ces réunions avaient lieu un peu tard dans l'année scolaire.

À compter de cette année scolaire, une nouvelle organisation vous est proposée. Le nouveau découpage, ayant un sens pédagogique accru, se fonde sur une logique de cycles d'études et devrait permettre d'améliorer l'information sur la scolarité

De la rentrée aux congés de la Toussaint	Des congés de la Toussaint aux congés d'Hiver	De la fin février à la fin de l'année scolaire
<b>Période d'adaptation et d'observation :</b>	<b>Période d'acquisition et de progression :</b>	<b>Période de consolidation (6<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup>)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>► conseil de classe pour une première évaluation des élèves</li> <li>► bulletin (sans moyennes)</li> <li>► rencontre individuelle avec le professeur principal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► relevé de notes intermédiaire (Noël)</li> <li>► bulletin (avec moyennes et remarques)</li> <li>► rencontres individuelles avec chaque professeur de la classe</li> <li>► réunion d'information sur l'orientation (3<sup>ème</sup>, 2<sup>ndes</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Période d'orientation (3<sup>ème</sup>, 2<sup>ndes</sup>)</b></li> <li>► <b>Période de finalisation (T<sup>°</sup>) :</b></li> <li>► relevé de notes intermédiaire (Pâques)</li> <li>► bulletin (avec moyennes et remarques)</li> </ul>

## Les nouveaux professeurs et éducateurs



### Professeurs

BILL Bénédicte  
COGITORE Nathalie  
DERIVE Isabelle  
GAONACH Denis  
HANNE Stéphanie

HECKETSWEILER Sandrine  
KIRBIHLER Anne  
LEGRAND Marie-Chantal  
ROLLET Nicolas  
NOBLET Elodie

### Éducateurs

BRUNET Catherine  
JOST Frédérique  
TILLIER Léonor

## PROFESSEURS PRINCIPAUX

**ANNÉE SCOLAIRE 2004/2005**

**BTS B1** Mme MURON  
**BTS B2** Mme MEHLEN  
**BTS C1** M. JOST  
**BTS C2** M. BOTH

**T.1** Mme LEGRAND  
**T.2** M. DURR  
**T.3** M. BOUCABEILLE  
**T.4** M. NISSE  
**T.5** Mme BUTSCHER  
**T.6** M. SESSA  
**T.7** Mme DENNI

**1.1** M. BRAUN  
**1.2** M. BETTINGER  
**1.3** M. CLAUDEL  
**1.4** M. HERMANN  
**1.5** M. BALAND  
**1.6** M. MEYER  
**1.7** Mme BOHRHAUER

**2.1** M. MERIAUX  
**2.2** Mme LAPP  
**2.3** Mme NISSE  
**2.4** M. KIRBIHLER  
**2.5** Mme PEETERMANS  
**2.6** Mme BERNAT  
**2.7** M. FAHRER  
**2.8** M. GRUNENWALD

**3.1** Mlle JOURDAN  
**3.2** Mme DIEBOLD  
**3.3** M. SIGWARTH  
**3.4** Mlle SCHNEIDER  
**3.5** Mme LETILLY  
**3.6** M. HEITZ  
**3.7** Mme BURET

**4.1** M. HAUG  
**4.2** Mme JOST  
**4.3** M. KIEFFER

**4.4** Mme GALLET  
**4.5** Mme COSTE  
**4.6** Mlle PFLEGER  
**4.7** Mme EBERSOLT

**5.1** Mlle NEY  
**5.2** Mlle MUNDWILER  
**5.3** Mlle SCHAFFHAUSER  
**5.4** Mme SUR  
**5.5** Mme PRUD'HOMME  
**5.6** Mme NAUDIN

**6.1** Mme HELDERLE  
**6.2** Mlle KELLER  
**6.3** Mme REBERT  
**6.4** Mme BUCKEL  
**6.5** Mme HANS  
**6.6** M. MENEGHETTI

# VIE SCOLAIRE

### Demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages, des desserts et deux plats principaux.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre, convivialité.
- Éducation au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.



### Horaire journalier

8 h 00 : Cours  
8 h 55 : Cours  
9 h 50 : Récréation  
10 h 05 : Cours  
11 h 00 : Cours  
11 h 50 : Fin des cours de la matinée

### Repas en Self-Service

13 h 00 : Cours, étude ou récréation  
14 h 00 : Cours  
15 h 00 : Cours  
15 h 50 : Récréation  
16 h 05 : Cours ou étude  
17 h 00 : Cours ou étude  
17 h 50 : Fin des cours et de l'étude



- Pas de cours le mercredi et le samedi pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>
- Pas de cours le samedi pour les élèves de 4<sup>ème</sup>
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Étude du soir: elle est assurée jusqu'à 17 h 50; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.



### Liens avec les familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants, par le biais du carnet de correspondance. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRÉ", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du Collège et le "SAINT-ANDRÉ INFOS", rappel des dates importantes du trimestre.

# DES LIEUX D'INFORMATION



## Livres scolaires

### Collège (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>)

Les livres sont prêtés par l'établissement. Ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire.

### L.E.G.T. (2<sup>nde</sup> à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. Une bourse aux livres permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs.

## Devoirs, Leçons, Contrôles, Bulletins

À tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières. Des contrôles, des Brevets et Bacs blancs mettent l'élève en situation d'examen. Les parents reçoivent 3 bulletins par an (Toussaint, Février, fin d'année) et les relevés de notes intermédiaires (Noël et Pâques). Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Établissement sur avis du conseil de classe.

## Conseils de classes

Les conseils de classes sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation, le passage en classe supérieure ou éventuellement de redoublement.

## Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.



## Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Au CDI, les élèves trouvent tout type de documents, livres, bandes dessinées, revues, CD-Rom, pages Internet etc... pour répondre à leur recherche d'information, mais aussi leur ouvrir les portes de l'actualité et de la culture.

Outil pédagogique, c'est le partenaire indispensable des travaux interdisciplinaires (Itinéraires de Découverte, ECJS et TPE). En collaboration avec l'équipe éducative, les documentalistes initient les élèves aux techniques de recherche d'information. Le CDI est aussi un lieu d'animation (club lecture, exposition...) et de lecture où l'on peut venir pour son plaisir.

Les documentalistes sont au service des élèves pour les guider dans leurs recherches et les aider à devenir responsables et autonomes.



## Orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Élèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP,
- présentation à l'occasion des réunions de parents,
- service d'auto-documentation.
- séances d'information pour les 4<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 2<sup>ndes</sup> et T<sup>ales</sup>.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Les parents et les élèves peuvent rencontrer Mme HEINRICH, Conseillère d'Orientation, sur rendez-vous les après-midi et les jeudi et samedi matin.



## Des Lieux de détente

### Foyers

Les foyers du lycée et du collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les

usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement.

### Salle d'Echanges Culturels

Espace géré par les élèves de 1<sup>ère</sup>, Terminales et BTS qui s'y retrouvent pendant leur temps libre, pour travailler, lire des revues ou se détendre.



# DES LIEUX D'ÉCOUTE

## Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier

## Point Écoute

Dire, partager, une peine, un mot, un souci... Une éducatrice est à votre écoute tous les jours (sauf le mercredi) et sur rendez-vous. Adressez-vous à Melle Caroline SCHALLER pour prendre rendez-vous.

## Psychologue scolaire

Mme ERMEL, psychologue scolaire assure une permanence les mardi après-midi et samedi matin, selon un planning. Les élèves et les parents qui désirent la rencontrer sont invités à prendre rendez-vous à l'infirmerie (poste 118)



“Chacun aura à cœur de le lire et surtout de le vivre”

# Le projet éducatif

**Le Collège / Lycée Saint André est un établissement sous Contrat d'Association. Sa tutelle est MARIANISTE depuis 1919. Sa pédagogie trouve son inspiration dans la pensée du Père CHAMINADE, fondateur de la famille marianiste, et s'inscrit dans une histoire, une culture et un système de valeurs qui permettent à chacun de trouver sa place.**

**“Chacun se sent accepté tel qu'il est et stimulé à devenir ce qu'il devrait être”**

*Père José Maria SALAVERRI, Marianiste*

Si la priorité d'un établissement demeure la formation à la rigueur intellectuelle, la dimension spirituelle, morale et humaine de l'éducation est au centre des préoccupations de SAINT-ANDRÉ.

## I. Les objectifs

- Ouvrir le jeune au monde actuel,
- Éveiller les richesses qu'il porte en lui,
- Cultiver le sens de l'effort,
- Vivre un esprit de famille,
- Promouvoir le sens du partage,
- Éduquer dans une perspective de foi.
- Susciter le plaisir d'apprendre et de venir à l'école

### a. Ouvrir le jeune au monde actuel

Saint-André a le souci de préparer le jeune à un monde en pleine mutation en gardant toujours en ligne de mire la place de l'homme dans le monde. L'établissement lui propose les technologies de communication et d'information modernes, en lui montrant les richesses et les limites de ces outils.

### b. Éveiller les richesses qu'il porte en lui

Même si l'élève est d'abord évalué en fonction de ses résultats scolaires, il importe également de reconnaître ses qualités humaines et de valoriser les richesses qu'il porte en lui. Ainsi toute activité qui vise à développer son autonomie et sa créativité est encouragée.

### c. Cultiver le sens de l'effort

Dans une société où de multiples sollicitations peuvent désorienter, voire déstabiliser le jeune, l'éducation marianiste est soucieuse de lui apporter des repères sûrs. Le respect des exigences des professeurs, une adhésion volontaire au règlement intérieur et un climat de confiance où le jeune devient acteur de son orientation et de son avenir sont les principes de cet apprentissage.



### d. Vivre un esprit de famille

Elèves, parents, professeurs, éducateurs, religieux, personnels constituent la Communauté Educative. La participation de tous favorise l'esprit de famille qui anime l'établissement. Convivialité, disponibilité, tolérance, sens de l'écoute constituent les maîtres mots de cet esprit.

### e. Promouvoir le sens du partage

Le monde actuel présente de multiples visages de la pauvreté et de la misère matérielle, affective et morale. La mission éducative de l'établissement invite au respect de la différence, au geste de partage. La prise en compte du plus pauvre, du plus faible, constitue une exigence prioritaire.

### f. Éduquer dans une perspective de foi

La proposition de la foi en Jésus Christ trouve naturellement sa place à Saint-André. Son message qui est inspiré de l'Evangile, fait appel à une attitude d'accueil et d'ouverture. Il sous-tend un projet et une espérance qui respectent les aspirations et la conscience de chacun. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui vise à susciter et à accompagner l'éveil de toute vocation, en particulier de vocations religieuses ou sacerdotales.

### g. Susciter le plaisir d'apprendre et de venir à l'école

Pour que l'école ne soit jamais un lieu où l'on s'ennuie, il faut multiplier les perspectives, varier les outils, diversifier les approches. La motivation de l'élève demande toujours à être stimulée. C'est à ce prix qu'il prend plaisir à apprendre et que enseignants et éducateurs ont plaisir à l'accueillir.

## II. Une charte

Pour être appliqué, ce projet comporte un certain nombre d'exigences et de règles librement choisies :

**L'enseignant** est reconnu autant pour ses qualités humaines que pour ses compétences pédagogiques. Sa tâche est d'encourager l'élève pour qu'il puisse exprimer au mieux ses capacités. Outre les savoirs qu'il transmet, l'enseignant développe la réflexion et l'esprit critique qui permettront aux jeunes de faire des choix responsables.

**L'éducateur** par sa disponibilité et son écoute contribue à l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Il met en place un terrain favorable au travail et à la réussite scolaire.

**Les parents** qui confient leur enfant à l'établissement s'engagent à respecter son esprit dans une relation de confiance réciproque avec les enseignants. Ils ont le souci d'accompagner leur enfant dans son projet de vie.

**L'élève** de SAINT-ANDRÉ s'impose certaines règles de conduite qui correspondent à l'esprit de l'établissement.

- Il a le respect de lui-même, de sa santé, et le souci de son image auprès des autres,
- Il a le respect de ses camarades et des adultes (*professeurs, éducateurs, personnels de service...*);
- Il respecte la propreté des locaux et le matériel mis à sa disposition.
- Il s'investit dans son travail pour acquérir une rigueur intellectuelle et morale.
- Quelles que soient ses convictions, il respecte la foi de ses camarades et les propositions de l'Aumônerie.

**Une adhésion volontaire à cette discipline de vie est garante de l'esprit de la maison et aide le jeune à devenir adulte.**



# PROPOSITION DE VIE CHRÉTIENNE

Devant le pluralisme des religions, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... (cours de **CULTURE RELIGIEUSE**). La deuxième heure (cours d'**ÉCHANGE ET RÉFLEXION**) permet aux élèves de se regrouper par affinité et par petit groupe pour échanger et réfléchir sur les grandes questions que les hommes se posent dans leur existence... et sur leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie.

## Parmi ces activités :

- Des temps forts : Soirée Contre Courant, séjour à l'Abbaye cistercienne d'Acey, etc...
- Des temps de prière : La messe hebdomadaire du vendredi midi...
- Des mouvements : Amis de Faustino, Petits Chanteurs, JFM, scouts marins...
- Ouverture au monde : 52 classes – 52 projets, Journée de la solidarité...
- Pastorale sacramentelle : en lien avec les paroisses (se renseigner)



Pour plus de renseignement, se référer au document "La Pastorale au Collège Saint-André" (à demander à Valérie IMHOFF-ZIMMERMANN ou à Francine REBERT)

Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint André sont invités à prendre part à cette mission d'Eglise. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adopter...pour prier aussi. L'équipe est ouverte : parents, élèves et professeurs sont les bienvenus.

## POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTIVITES DE L'AUMONERIE ?

Se reporter au BIG NEWS



## L'Equipe Pastorale de Saint-André - 2004

**Coordinatrice de la pastorale :** Valérie IMHOFF-ZIMMERMANN

**Responsable du CAP :** Francine REBERT

Le CAP – Comité d'Animation Pastorale – rassemble les responsables de la pastorale, des professeurs, des religieux, des parents d'élèves, des élèves et le directeur qui se réunissent 5 fois par an pour faire le point sur la pastorale à Saint-André et proposer les grandes orientations.

### Responsables de niveaux et professeurs référents de Culture Religieuse :

- en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : Danièle LAPP et Monique HANS
- en 4<sup>ème</sup> : Jeanne-Marie THIRODE,
- en 3<sup>ème</sup> : Nathalie COGITORE et François SIGWARTH
- en 2<sup>nd</sup>e : Laurence GROSS
- en 1<sup>ère</sup> : Valérie IMHOFF-ZIMMERMANN et Marianne LETILLY
- en Tale : Valérie IMHOFF-ZIMMERMANN et Philippe MENEGHETTI
- en BTS : Laurence GROSS.

### Prêtres accompagnateurs :

P. Adalbert MULLER, de la Communauté,

Un prêtre référent : Le Père Christophe SPERISEN

### Autres responsabilités :

- Education affective et sexuelle en 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> :  
Jean-Louis BOUCABEILLE
- Journée Réussir sa Vie en 2<sup>nd</sup>e :  
Jean-Marc MERIAUX
- Lien avec l'IMPRO ARTISANS :  
Jean-Marc MERIAUX
- Lien avec l'IMPRO ST JOSEPH :  
Nathalie COGITORE



Des locaux tout neufs pour l'Aumônerie

Des salles ont été aménagées durant l'été pour servir de lieux de réunions ou de cours.



## UN ÉTABLISSEMENT MARIANISTE !

À toutes celles et ceux qui sont concernés par la vie des marianistes : Unis vers l'avenir !

Que vous soyez enseignants, salariés, bénévoles, vous constituez la base sur laquelle peut s'appuyer notre modeste témoignage de religieux. Aujourd'hui, notre « Province » (France, Belgique et Tunisie), doit faire face à des enjeux nouveaux, car nous comptons 115 religieux actuellement sur ce territoire, dont plus de la moitié ont plus de 65 ans. Cette situation est l'occasion de prendre conscience que l'Église est le peuple de Dieu : nous tous Baptisés, religieux, laïcs et familles, nous avons un rôle à jouer dans l'annonce de l'Évangile ! Il est donc nécessaire de restructurer notre Province, en voici quelques axes :



Être prêts à un dialogue constructif avec ceux qui ont fait d'autres choix, en nous tenant informés de ce que vit notre société et en demeurant ouverts sur le monde d'aujourd'hui.

Entretenir le grand dynamisme des rassemblements comme

les « JFM », une expérience spirituelle forte et ouverte, « Montagne et prière 99 », 30 jeunes, « Rome 2000 », rassemblement de 80 jeunes pour la béatification du Père Chaminade, « Valencia 2003 » : 160 jeunes et « Lourdes 2004 », un pèlerinage de 170 personnes !

► Dans le monde scolaire, nous avons choisi de revoir et de renforcer la qualité de notre accompagnement des établissements. Le service de la Tutelle est désormais commun aux religieuses et religieux marianistes pour s'adapter aux besoins du « terrain », tout en étant source de formation à l'esprit marianiste. Le Conseil de Tutelle est entièrement renouvelé, intégrant la « Cellule mobile de Formation », il s'appuiera sur les capacités d'organisation de « SEMAFOR », organisme de formation commun aux quatre branches de la Famille Marianiste depuis 1994.

► Dans le domaine scolaire toujours, nous avons choisi de renforcer les communautés religieuses de deux de nos sept sites scolaires : ANTONY et SAINT DIE. Les autres établissements, voyant partir certaines « forces vives », ont accueilli « le temps des laïcs » et s'organisent pour construire une vie éducative et pastorale cohérente et dynamique.

► Nous avons renforcé la communauté de SAINT-DIE, car nous pensons que la population des jeunes de cette région est socialement très variée et que la présence d'un internat permet en outre une action éducative et sociale toute particulière. De plus, nous sommes la seule congrégation religieuse dans tout le diocèse des Vosges !

► En renforçant la communauté d'ANTONY, nous avons pris la décision de bâtir une seule communauté, d'un style nouveau, proche de l'établissement mais ayant son « intimité communautaire ». Sa mission nous paraît passionnante : animation éducative et pastorale de l'établissement Sainte Marie, mission en foyer d'étudiants ou auprès des malades, accueil et formation dans la foi pour les personnes qui en exprimeront le désir. Cette communauté sera donc un lieu-source pour bien des actions apostoliques.

► Aucun de ces choix ne remet en cause la qualité de ce qui est vécu grâce à nos œuvres et à ceux qui les animent, pour lesquels nous avons beaucoup de reconnaissance.

► Des changements importants et difficiles interviennent au niveau de l'Équipe de l'Administration Provinciale : le Père Serge HOSPITAL, atteint d'une grave maladie, a remis à grand regret sa démission « pour le bien de la Province ». Il sera remplacé le 2 octobre prochain, la consultation adressée au Supérieur Général est en cours.

► Enfin Monsieur Jean GLOANEC, économiste provincial et dévoué à sa tâche pendant plus de 30 ans, a dû lui aussi arrêter ses activités pour raison de santé. Il est remplacé par Père Albert BAFFREY, responsable marianiste en solidarité avec le conseil provincial, et secondé de Monsieur Antoine HÛE, laïc et père de famille.

*D'après la lettre du Frère Charles-Henri Moulin datée du 14 août 2004.*

## LA CLASSE SÉSAME

**Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile Muratori. Synonyme d'ouverture, le mot « Sésame » évoque :**

- l'ouverture sur le monde du travail : les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins
- l'ouverture sur le monde scolaire : présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André, et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de sport, de musique ou de dessin ;
- l'ouverture sur le monde adulte : puisqu'il s'agit de leur dernière année avant l'intégration dans le monde du travail.

**Objectifs pour les élèves de l'IMPRO :** leur offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT)

**Objectifs pour les élèves et la Communauté éducative de Saint-André :** leur offrir une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle. Répondre aux objectifs du Projet Éducatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.



**Responsables du jumelage entre les deux établissements :**

Marie-Odile Muratori et Eveline Bonvin de l'IMPRO  
Jean-Marc Mériaux de Saint-André

## TEMPS FORTS

### de l'année scolaire

Soirée Cabaret : Samedi 2 avril 2005



Bal des lycéens : Samedi 4 Juin 2005



Portes ouvertes et matinée des carrières : Samedi 12 Mars 2005



Kermesse de l'établissement : 21 mai 2005



# PROJETS PHARE



Journaliste d'un jour  
1<sup>er</sup> octobre 2004



Fête de la science  
Semaine du 11 octobre 2004



Goncourt des lycéens  
De septembre à novembre 2004



Journée de la solidarité



Salon du livre de Colmar  
27 et 28 novembre 2004



Sensibilisation au développement durable

Semaine de la Presse  
Du 14 au 19 mars 2005



Semaine  
de la Presse  
dans l'Ecole

Concours national  
de la Résistance



et de la Déportation

Concours national de la Résistance  
et de la déportation - Mars 2005

# VOYAGES ET ECHANGES LINGUISTIQUES



the  
**Hun**SCHOOL  
of Princeton



Madrid, avril 2004



Départ pour Sankt Inbert, mars 2004

**Princeton (USA) :**  
Voyage des Tales  
du 16 au 23 octobre 2004

**Madrid (Espagne) :**  
Accueil des correspondants du 19 mars  
au 2 avril 2005, voyage des 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup>  
du 2 au 16 avril 2005

**Regensburg (Allemagne) :**  
Voyage des 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup>  
du 4 au 11 avril 2005

**Hamburg (Allemagne) :**  
Accueil des correspondants fin  
mars / début avril, voyage des 2<sup>ndes</sup>  
Européennes la 2<sup>ème</sup> semaine  
de juin 2005

**Sankt Ingbert (Allemagne) :**  
Accueil des correspondants du 4 au 6  
mai 2005, voyage des 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>,  
4<sup>èmes</sup> du 17 au 19 Juin 2005

**Blackburn (Royaume-Uni) :**  
Accueil des correspondants du 2 au 9  
avril, voyage des 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup>  
du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 2005



# Les Activités sportives

## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'établissement dispose d'un équipement sportif important avec un gymnase et une salle de gym sur site, les élèves du lycée disposant de créneaux horaires au gymnase de l'Assomption.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine, patinoire et autres salles spécialisées).

## UNSS

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et entre 12 h et 14 h les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Éducation physique.

### Les activités proposées sont:-

Les sports collectifs (basket, foot)	Le tennis de table
Le badminton	Le VTT
L'escalade	La gymnastique



En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

En plus les élèves peuvent participer à des compétitions d'athlétisme, de ski et surf, de golf, d'escrime et de natation.

## UN CLUB DE FOOT-: LE FC SAINT-ANDRÉ

Le Football a toujours été à l'honneur à Saint-André. Il est pratiqué, comme dans tout établissement scolaire, dans le cadre de l'UNSS ou lors de rencontre interclasse et professeurs-élèves.

Par ailleurs deux équipes seniors disputent le championnat départemental de la Ligue d'Alsace de Football durant la saison 2003/2004. L'équipe fanion joue en division 2 départementale.



## Participez au "Grand challenge sportif"

**Mercredi 10 Novembre au stade du Ladhof**

- relais ➤ parcours ludique / relais
- saut pieds joints ➤ tir à la corde
- slalom foot ➤ lancer balle de tennis

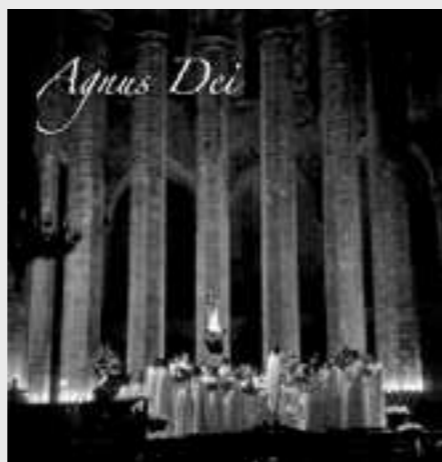
## LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DE FILLES

Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions.



Leur répertoire s'étend du chant grégorien aux negro-spirituals. Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France

et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essayent de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.



Les Petits Chanteurs sont dirigés par Guillaume BURGMEIER qui succède au Frère Olivier GLAIZE (Tél. 06 64 20 45 22) et les choristes du Chœur des Filles par Nathalie STEMPLOWSKI (Tél. 03 89 20 93 78)

# S'investir dans l'établissement

## Conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus, présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que les représentants de l'autorité de Tutelle, de la municipalité et des collectivités locales.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en œuvre. Les réunions sont trimestrielles. Le Bureau du Conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

## Conseil de Direction

Chaque semaine le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

## Conseil Pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires.

Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

## Conseil d'Enseignement

À l'initiative du Responsable de département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc...

## Conseil de Gestion

Il définit en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

## Le Tutorat

Le projet de Tutorat, mis en place au sein de l'établissement consiste à apporter une aide à des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, qui sont en difficulté ou en manque de confiance dans leurs études. Cette aide leur est fournie par des élèves des classes de 1<sup>ère</sup>. 22 binômes ont été formés et ont fonctionné depuis le mois d'octobre 2002.

Chaque dyade s'est rencontré une fois par semaine pour faire le point et travailler l'un des points faibles du tuteur. Les séances duraient entre 3/4 d'heure et 1 heure. En fin de chaque séance, les binômes faisaient le point sur la séance écoulée et préparaient conjointement la séance suivante. Les équipes tuteur-tutoré ont fonctionné en complète autonomie, des professeurs-référents étaient toutefois disponibles pour les encadrer.

Vu son succès, le projet sera reconduit cette année avec la nouvelle promotion de 1<sup>ère</sup>.

## Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les cadres d'éducation et les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire, comme de la vie de groupe.

Une formation sera organisée à la suite des élections. Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués. Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4<sup>ème</sup>.





## Association des Parents d'Élèves (APEL)

L'APEL, Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre, représente les parents au sein de l'Établissement. L'inscription d'un enfant dans un établissement d'enseignement libre amène une étroite association des parents à sa vie et demande qu'un lien permanent soit créé entre la famille et l'Établissement dans son propre intérêt.

L'APEL doit leur permettre d'exercer pleinement ce rôle en instituant un contact privilégié entre les familles et l'équipe pédagogique, avec le souci permanent de la réussite et du bien-être de l'enfant.

Le président, animateur de cette équipe, lance ainsi un appel à tous les parents bénévoles pour dynamiser encore davantage cette association et participer concrètement à son essor. N'hésitez pas à rejoindre les différentes équipes de l'association !

## Comité d'Animation Pastorale

Le Comité d'Animation Pastorale réunit les membres de l'équipe de direction, religieux, enseignants, parents et élèves, quatre fois par an, pour proposer des initiatives renouvelées en matière de vie de foi et de transmission de l'héritage marianiste : organisation de conférences, pèlerinages, recollections... pour les jeunes et les adultes de la Communauté Educative.

La prochaine réunion aura lieu le 11 Octobre 2004 en Salle de Réunion de 18h30 à 20h30. A cette occasion, il sera possible de participer à la messe avec la Communauté Marianiste à 18h.

## Amicale des Anciens Élèves

Cette association regroupe, dans un but d'amitié et de service, les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien

d'un emploi. A travers des rencontres ponctuelles, (sortie d'automne, repas asperges...) elle permet enfin, à tous ceux qui le souhaitent, de se retrouver en toute convivialité... Depuis cette année, une section de jeunes anciens a été créée. Tout élève sortant est cordialement invité à y adhérer. Pour tout renseignement téléphonez à l'établissement ou écrivez par mail à « standrejeunesancien s@wanadoo.fr »

## Comité des Fêtes

Il regroupe des parents, des enseignants, des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le Collège.



entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous les formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche



Le Comité a principalement pour mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille de Saint-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



OCTOBRE	Vendredi	1er		Journaliste d'1 Jour (T <sup>2</sup> ES) avec Mme WISNIEWSKI et NISSE
	Dimanche	3		Journée conviviale aux Trois Epis
	Mardi	5		Photos de classes et individuelles
	Mercredi 6 au Vend. 8			Stage de Voile pour les Term. Option Sports
	Samedi	9		Soirée « Contre Courant » - Aumônerie
	Lundi	11	18 h 30	Réunion du CAP (Comité d'Animation Pastorale)
	Lundi 11 au Samedi 23			Stage en entreprise des BTS CGO 2ème année
	Mardi	12	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire : Mme Isabelle ERMEL
	Jeudi	14		« Goncourt des lycéens » déplacement à METZ : 2 <sup>2</sup> avec Mme WISNIEWSKI et Mlle SCHNEIDER
	Jeudi 14 et Vendredi 15			Stage de Voile pour les Term. Option Sport
	Vendredi 15 au Dim. 17			Fête de la Science
	Samedi 16 au Jeudi 21			Conseils de classe pour les 6 <sup>o</sup> à 3 <sup>o</sup>
	Samedi 16 au Vend. 29			Voyage aux USA à PRINCETON - Mmes BELMAIN et WETZEL
	Mardi	19	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire : Mme Isabelle ERMEL
Vendredi	22	18 h 00	AG Saint André International et Ass. sportive	
Samedi	23	Après les cours	Congés de la Toussaint jusqu'au Mercredi 3 Novembre à 8 h	

NOVEMBRE	Mercredi	3	8 h	Reprise des cours Rattrapage des cours du Vendredi 12.11.2004
	Jeudi	4		Rencontre des parents de 6 <sup>o</sup> et 5 <sup>o</sup> avec les Professeurs Principaux Conseils de classe en 2 <sup>o</sup>
	Vendredi	5		Rencontre des parents de 4 <sup>o</sup> et 3 <sup>o</sup> avec les Professeurs Principaux Conseils de classe en 2 <sup>o</sup> Conférence du Père Adalbert MULLER : « Vivre l'engagement apostolique dans l'Eglise en alliance avec Marie. Un regard marianiste ».
	Lundi	8		Conseils de classe des 1 <sup>o</sup> et T <sup>o</sup>
	Mardi	9	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire : Mme Isabelle ERMEL Conseils de classe des 1 <sup>o</sup> et T <sup>o</sup>
	Mercredi	10	Après les cours Après midi	Pont du Jeudi 11 Novembre jusqu'au Lundi 15 Novembre à 8 h Rattrapage des cours Samedi 13.11.2004 pour les 4 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 1 <sup>o</sup> et Term.
	Lundi	15	8 h	Reprise des cours Rencontre des parents de 2 <sup>o</sup> avec les Professeurs Principaux
	Mardi	16		Concours « L'Orthographe en folie » aux Catherinettes
	Vendredi	19	18 h 00	Remise des diplômes de langues
	Samedi	20	8 h - 12 h 10 h 15	Permanence de la Psychologue Scolaire : Mme Isabelle ERMEL Remise des diplômes du Baccalauréat
	Lundi	22		Rencontre des parents de 1 <sup>o</sup> et T <sup>o</sup> avec les Professeurs Principaux
	Lundi 22 au Vendredi 26			BTS Blancs pour les BTS CGO 2ème année
	Vendredi	26	19 h	Fête de la Saint André
	Samedi 27 et Dim. 28			Salon du Livre
	Mardi	30	Matin 13 h - 17 h 14 h 30	Intervention AFPRA en 2 <sup>o</sup> Remise des prix du Cross Permanence de la Psychologue Scolaire : Mme Isabelle ERMEL Célébration de la Saint André présidée par Mgr KRATZ à la Collégiale St-Martin (Colmar)

DÉCEMBRE	Mercredi	1er	Matin	Intervention AFPRA en 2 <sup>o</sup>
	Vendredi	3		Journée Pédagogique (2ème phase des Assises de l'Enseignement Catholique)
	Lundi	6		Intervention AFPRA en 2 <sup>o</sup>
	Samedi	11		Soirée « Contre Courant » - Aumônerie
	Lundi	13		Brevet blanc
	Lundi 13 au Vendredi 17			BTS Blancs pour les BTS AST 1ère année et BTS CGO 1ère et 2ème année.
	Mardi	14		Brevet blanc
Mardi 14 au vend. 17			Bac blanc (T <sup>o</sup> )	
Mercredi	15	Après midi	Rattrapage des cours du Samedi 18.12.04 pour les 4 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 1 <sup>o</sup> et Term.	
Vendredi	17	Après les cours	Congés de Noël jusqu'au Lundi 3 Janvier 2005 à 8 h	

